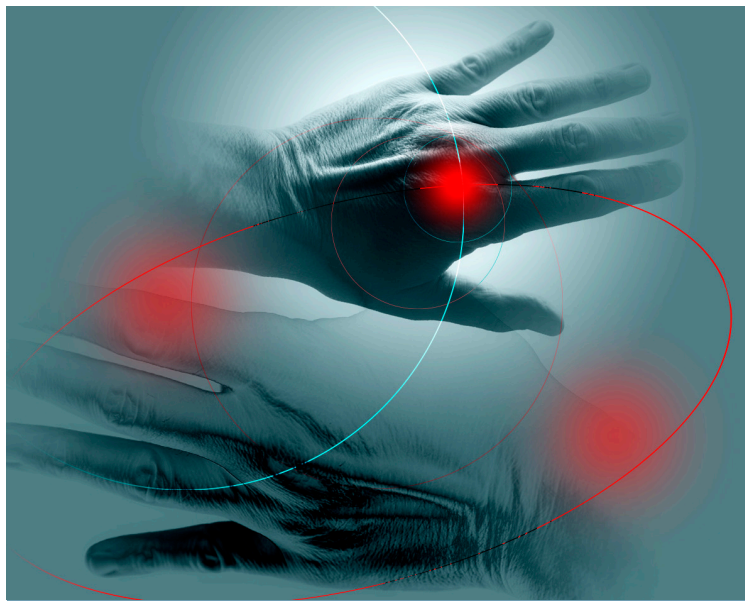




CONSULTATION PUBLIQUE
LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)
ELABORE A LA SUITE DE L'ACCIDENT DE
L'USINE DU SIAAP A ETE PRESENTE LE 14
OCTOBRE EN REUNION PUBLIQUE.
IL EST CONSULTABLE EN MAIRIE JUSQU'AU 5 NOVEMBRE
ET EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE :
WWW.CONFLANS-ASSEMBLEE-CITOYENNE.FR



Conflans vers un désert médical ?

LES CHIFFRES

12 C'EST LE NOMBRE DE
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX
CONFLANAIS QUI ONT CESSÉ LEUR
ACTIVITÉ SUR LES 5 DERNIÈRES
ANNÉES

ILS NE SONT PLUS QUE **24**
POUR PLUS DE
35 000
HABITANTS

CERTAINS DÉPLORENT LE MANQUE
DE SOUTIEN DE LA MAIRIE,
NOTAMMENT POUR LA RÉALISATION
DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ
AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

L'INFO

**L'INCENDIE QUI S'EST
DÉCLARÉ À L'USINE DU SIAAP
LE 3 JUILLET DERNIER A MIS
EN LUMIÈRE LES RISQUES
QUE REPRÉSENTE CE SITE
CLASSÉ « SEVESO SEUIL HAUT ».**

Comme à Rouen, le manque
d'information et l'absence de suivi
sanitaire ont participé à l'omerta.
L'usine Saint-Gobain est elle aussi
à l'origine de fréquentes pollu-
tions chimiques sur lesquelles les
Conflanais ne sont pas informés.
La municipalité doit tout mettre en
œuvre pour protéger les Conflanais
des risques qu'ils encourent et des
impacts sur leur santé que consti-
tuent tous les types de pollutions,
chimiques comme sonores.

En quelques années, Conflans a perdu un tiers de ses médecins généralistes, du fait de départs en retraite non remplacés. Beaucoup de Conflanais n'ont plus de médecin traitant.

Au centre de santé municipal, les délais d'attente s'allongent... La municipalité n'a pas su anticiper l'affluence et les réorganisations successives ont aggravé la situation. De plus, le faible niveau des salaires proposés au personnel soignant diminue l'attractivité et freine les nouveaux recrutements. Pour faire face aux demandes croissantes, les prises de rendez-vous ont été externalisées vers des plateformes en ligne. Les patients, notamment les personnes âgées, qui n'ont que le téléphone comme moyen de communication, se trouvent parfois obligés de renouveler leurs appels pendant plusieurs jours avant de pouvoir joindre quelqu'un qui puisse leur apporter une réponse personnalisée.

En juillet dernier, le maire a présenté une nouvelle mouture du programme immobilier qu'il espère réaliser sur l'emprise du cinéma. **Comment imaginer remplacer un équipement culturel emblématique pour tous les Conflanais attachés à leur patrimoine par des immeubles privés en y intégrant un espace de santé ?** Les contours de ce projet demeurent très flous et beaucoup s'inquiètent de voir cette « Maison de santé pluridisciplinaire » occupée par des professionnels de santé pratiquant les dépassements d'honoraires ou non conventionnés... Plus grave encore, des médecins déjà établis dans d'autres quartiers de Conflans sont démarchés par les promoteurs qui leur proposent des plans de financement afin

Obsédée par les coûts, l'équipe municipale ne conçoit pas que des services publics de santé soient dispensés de tout objectif de rentabilité.

de les inciter à intégrer ce nouvel établissement. À l'évidence, un tel montage ne peut conduire à augmenter l'offre de soins, mais seulement à la centraliser...

Il est également prévu que le centre de santé municipal déménage sur ce nouveau site, sans y gagner de surfaces supplémentaires, donc sans possibilité de développement. La circulation et l'accessibilité dans le centre-ville étant déjà suffisamment problématiques, il est permis de douter de la pertinence d'un tel projet. Quelle est sa cohérence ? S'agit-il de préparer la disparition d'un équipement public de qualité en le livrant aux mains du privé ? Quel avenir pour un service public de santé accessible à tous les Conflanais ?





RÉUNION PUBLIQUE
LE 4 NOVEMBRE / 20H30
SALLE DES FÊTES
PLACE ROMAGNE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Conflans **ville solidaire ?**



À CONFLANS COMME PARTOUT EN FRANCE, beaucoup de familles sont précarisées par les politiques d'austérité et ne trouvent pas auprès des services municipaux le soutien qu'elles pourraient en attendre.

LE CHIFFRE

-29%

C'EST LA
BAISSE GLOBALE
ENTRE 2014 ET 2019
DES SUBVENTIONS
ALLOUÉES PAR
LA MAIRIE AUX
ASSOCIATIONS
CONFLANAISES
QUI INTERVIENNENT
DANS LE DOMAINE
SOCIAL

L'INFO

LES TIBÉTAINS QUI ARRIVENT À CONFLANS SONT RECONNUS COMME RÉFUGIÉS POLITIQUES DEMANDEURS D'ASILE.

Ils sont victimes des défaillances de l'État qui n'applique pas ses propres lois pour l'hébergement d'urgence.

Comme toutes les personnes sans abri, ils sont soumis à des conditions de vie dégradantes.

Quand le maire signe des arrêtés d'expulsion sans proposition d'hébergement, il aggrave leur situation. C'est indigne de notre commune et de la patrie des Droits de l'Homme. La municipalité doit prendre sa part et ne pas laisser l'accueil des réfugiés et des sans-abris à la seule charge des bénévoles et des associations caritatives.

Depuis 2014, la politique sociale de l'actuelle municipalité ne va pas au-delà des dispositifs légaux. **Les actions de terrain reposent essentiellement sur les associations**, qui ont vu leurs subventions diminuées d'un tiers alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Bien souvent, les gens sont tellement démunis qu'ils ne savent pas à qui s'adresser pour demander soutien et accompagnement. Ainsi, les personnes âgées ou handicapées ne reçoivent pas le secours qu'elles sont en droit d'attendre et le manque de relais des services sociaux au plus près des Conflanais en difficulté, aggrave ce sentiment d'abandon. D'autre part, la mairie n'a rien fait pour s'opposer à la fermeture des permanences de la CAF et de la Sécurité Sociale, contrairement à d'autres villes qui ont su maintenir ces services publics de proximité. Elle est allée plus loin encore en démolissant le foyer Eugène Le Corre qui servait d'hébergement aux personnes sans abri et en fermant les Bains-Douches, dont les installations, rénovées 3 ans auparavant, ont ensuite été rendues inutilisables pour justifier la désaffectation du bâtiment et le céder à un promoteur privé.

Le maire préfère investir dans des caméras de surveillance plutôt que recruter des éducateurs de rue.

Plus de 300 familles sont en attente d'un logement social. Mais ce n'est pas dans le projet du centre-ville que sera respecté l'objectif de 25% de logements sociaux exigé pour 2025... Pour compenser le retard accumulé depuis 5 ans,

les nouveaux programmes doivent en intégrer 37%. Non seulement **la mairie favorise la ghettoïsation** en les concentrant dans les quartiers déjà denses, mais elle sélectionne les dossiers dans la plus totale opacité depuis qu'elle a supprimé la commission d'attribution qui garantissait une véritable transparence. Parallèlement, elle prend la décision d'expulser les locataires de l'Arche Paul Brard, sans aucune considération pour leur attachement à ce quartier, pour imposer des constructions qui mécontentent l'ensemble des habitants. **Même les mariniers font les frais de ce mépris social.** Car en rétrocédant le port St Nicolas à VNF, la mairie a précarisé beaucoup de retraités qui se voient obligés de payer des droits d'amarrage et de réaliser sur leur bateau des travaux de remise aux normes exorbitants alors qu'ils n'ont pas d'autre vocation que de rester à quai. Est-ce digne de la capitale de la batellerie que de traiter ainsi ses mariniers ?

